



# Commission de la recherche du Conseil Académique

---

Formation plénière  
16 décembre 2021

**Relevé de décisions**

Cette séance se déroule en visioconférence

**CRP - 16.12.2021 -Président de séance : Hervé Courtois, Vice-président recherche et innovation de l'UGA**

**Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés**

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BURLACU Radu	CERAG	Sciences de gestion		x	Aïna CHALABAEV
CHALABAEV Aïna	SENS	STAPS	x		
CLASTRES Cédric	GAEL	Sciences économiques	x		
DAVOUST Laurent	SIMaP	Mécanique, génie mécanique, génie civil	x		
FORVEILLE Thierry	IPAG	Astronomie, astrophysique	x		
FOURNIER-FINOCCHIARO Laura	LUHCIE	Langue et littératures romanes	x		
GODIN-RIBUOT Diane	HP2	Sciences du médicament	x		
LEPETIT Marie-Bernadette	Institut Néel	Théorie matière condensée		x	François Xavier-Mevel
PERRIER Pascal	GIPSA-Lab	Génie informatique, automatique et traitement du signal	x		
RAY Pierre	IAB	Biologie et médecine du développement			
REBOUD Jean-Luc	G2ELab	Energétique, génie des procédés		x	Laurent Davoust
ROSSI Caroline	ILCEA4	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes		x	Pascal Perrier
SLAMA Serge	CRJ	Droit public	x		
VERDIER Christine	LIG	Informatique		x	Christine Demeilliers
WOUTERS Yves	SIMaP	Chimie des matériaux	x		

**Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés**

Elu.e	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	Institut Néel	Milieux denses et matériaux			
CAVAILLES Pierre	TIMC	Sciences biologiques pharmaceutiques	x		
CHAUVIN Alan	LPNC	Psychologie	x		
DEBIZET Gilles	Pacte	Aménagement de l'espace, urbanisme	x		
DEMEILLIERS Christine	TIMC	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	x		
DE ROSNY Eve	IBS	Biochimie et biologie moléculaire	x		
GUILLAUMIN Cyriac	CREG	Sciences économiques		x	Diane Godin-Ribuot
HILY-BLANT Pierre	IPAG	Astronomie, astrophysique	x		
LARROUDÉ Philippe	LEGI	Mécanique		x	
MACLEAN Catriona	Institut Fourier	Mathématiques			
NICOT Séverine	CRJ	Droit public	x		
RIASSETTO David	LMGP	Chimie des matériaux			
SADOUX Stéphane	AE&CC	Aménagement de l'espace, urbanisme			
SCHWAB Didier	LIG	Informatique		x	
SORBA Julie	LIDILEM	Sciences du langage	x		

**Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes**

Elu.e			Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOME Grégory	SIMaP		x		
MEVEL François-Xavier	ISerre		x		
REY Benoît	DGD SI		x		
ROUSSET Isabelle	LIDILEM		x		
SEIGNEURET Natacha	IUGA			x	Thierry Forveille

**Collège D : Doctorants**

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Laboratoire	Discipline	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
DUPUIS Clémence (T)	AE&CC	Architecture			
MARTIN Julie (S)	AE&CC	Architecture			
FAGNON Vincent (T)	LIG	Informatique	x		
RAHMANI Boubakr (S)	G-SCOP	Electronique			
OLIVRY Auguste (T)	LIG	Informatique		x	Vincent Fagnon
BASLE David (S)	G-SCOP	Génie Industriel : conception et production			
COUTAUD Ulysse (T)	LIG	Informatique			
GAUTHERON Flora (S)	LIP-PC2S	Psychologie			
POPRAVKA Lencka (T)	CESICE	Droit européen			
CHATIRICHVILI Odile (S)	Litt&Arts	Littérature générale et comparée			
ZEAITER Nour (T)	LBFA	Physiologie			

**Personnalités extérieures**

Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Etablissement		Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T)	CEA		x		
PREJBEANU Lucian (S)	CEA				
FRAISSE Marjorie (T)	CNRS				
GAILLE Marie (S)	CNRS				
JESTIN Jacques	ILL			x	
ROSSI-BATÔT Catherine	LUX				
SORRENTINO Monique (T)	CHU				
DUCKI Camille (S)	CHU				

**16 décembre 2021 - Commission recherche - Invités permanents**

Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Christophe Ribuoat	Vice-président "Ressources humaines"		X
Jérôme Paret	Directeur Général des Services		X
Anne Dalmasso	VP Recherche et Innovation en SHS	X	
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"	X	
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"	X	
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"	X	
Hélène Casalta	Directrice de la recherche à l'ENSAG		X
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP	X	
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle		X
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle	Guillaume Bachelier	
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle	Jean-Charles Augereau	
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle	Sophie Achard	
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	Jennifer Buyck	
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle		X
Denis Jongmans	Directeur CED		X
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	X	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Cécile Fasoli-Henry	Directrice DSFR - DGD RIV		X
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		X
Marie-Amélie vergez	Directrice 2DPRI - DGD RIV		X
Véronique Boudaud	Assistante équipe VP Recherche et Innovation - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV - Référente Pôles MSTIC et PAGE	X	
Carole Kada	DGD RH		X
Carole Kada / Catherine Desplanques	Directrice et directrice adjointe DGD RH		X
Invités ponctuels			
Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e
Céline Pérard	Directrice DGD RH - GIC	X	
Anne Chagas	Chef de projets IDEX	X	



# Ordre du jour

- **Information du Vice-président recherche**
- **Information sur les nouvelles règles des éméritats**
- **AàP CDTools : point d'information, désignation d'observateurs**
- **Lettre de cadrage – Appel CDP 2022**
- **Questions diverses**

# Procédure de vote

---



## Rappel procédure vote

### Preennent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
  - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
  - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
  - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

### Ne prennent pas part aux votes

#### **tous les invités permanents et ponctuels**

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH



## Rappel procédure vote

### Proposition vote sondage ZOOM

2 phases de vote

- en son propre nom
- en tant que porteur d'une procuration (rappel des conseillers porteurs d'une procuration faite en séance)

### Rappels des points mis au vote des conseillers :

1. Approuvez-vous la lettre de cadrage de l'appel CDP ?
2. Procuration : approuvez-vous la lettre de cadrage de l'appel CDP ?
3. Approuvez-vous les candidatures proposées en séance pour la participation d'élus de la CR aux réunions du comité CDTools en tant qu'observateurs ?
4. Procuration : approuvez-vous les candidatures proposées en séance pour la participation d'élus de la CR aux réunions du comité CDTools en tant qu'observateurs ?

# **Information du Vice-président recherche et innovation**

# Résultats des élections partielles 23-25 novembre

## Représentants des personnels : prise d'effet immédiat du mandat

### ➤ Collège A

représentant du grand secteur « disciplines juridiques économiques et de gestion »

**CLASTRES Cédric, Faculté d'économie, Sciences économiques**

**Laboratoire GAEL**

*Cédric Clastres : professeur d'économie, travaille sur le marché énergétique à Gael ; coresponsable de parcours dans le Master Economie de l'énergie, de l'environnement et des transports de la Faculté de Grenoble*

représentant du grand secteur « lettres et sciences humaines et sociales »

**FOURNIER-FINOCCHIARO Laura, UFR LE, Langue et littératures romanes**

**Laboratoire LUHCIE**

*Laura Fournier : recrutée à l'UGA en septembre 2021 comme professeur à l'UFR des langues, spécialisée en études italiennes ; travaille sur l'histoire de l'Italie du 19 et 20ème siècle au LUHCIE.*

## DISCUSSION

### ➤ **Collège B**

- représentant du grand secteur « disciplines juridiques économiques et de gestion »

**NICOT Séverine, Faculté de droit, Droit public**

**Laboratoire CRJ**

*Séverine Nicot : maitre de conférences à la Faculté de droit, spécialisée en justice constitutionnelle et droit comparé ; a déjà exercé des responsabilités via la Faculté de droit au niveau national mais jamais dans le cadre de l'université.*

- représentant du grand secteur « disciplines de santé »

**DEMEILLIERS Christine, Faculté de pharmacie, Sciences biologiques, fondamentales et cliniques**

**Laboratoire TIMC**

*Christine Demeilliers : maitre de conférences à la Faculté de pharmacie ; responsable d'une équipe de recherche qui travaille sur les questions d'exposome, d'environnement et de l'impact sur la santé ; responsable d'un master sur les thématiques d'environnement et toxicologie.*

# Résultats des élections partielles 23-25 novembre

**Renouvellement des représentants des doctorants :** *prise d'effet 7 janvier 2022*

## ➤ **Collège D**

**Doc. CGT pour une univ publique et émancipatrice**

**KELLOUAI Wanda / Sup : MESPLE Florie**

**BEAUFORT Cyprien / Sup : LENEVELER Lison**

**SAULLE Laura / Sup : SALMON Lucien**

**OLIVRY Auguste / Sup : MANDIN-HUBLE Yohan**

**Syndicat des Doctorants Grenoble SDG**

**OUEDRAOGO Noémie / Sup : PRUSZKO Laura**

**YAR Asfand / Sup : ZHEMCHUZHNIKOV Dmitrii**

# EMERITAT

**Décret 2021-1423 relatif  
à l'éméritat des  
professeurs des  
universités et des  
maîtres de conférences**



# Le décret du **29 octobre** 2021

---

- ❖ modifie l'article L. 952-11 du code de l'éducation
- ❖ transpose pour les maîtres de conférences émérites des précisions législatives apportées pour les professeurs émérites.
- ❖ précise les conditions dans lesquelles le titre de maître de conférences émérite et professeur émérite sont conférés aux maîtres de conférences et aux professeurs des universités admis à la retraite, la durée de l'éméritat et les droits attachés à ce titre.

# Les évolutions

---

*Les bénéficiaires => les MCF non HDR sont éligibles*

L'éméritat est le titre qui permet à un maître de conférences admis à la retraite de continuer à apporter un concours, à titre accessoire et gracieux, aux activités de recherche, notamment diriger des séminaires



# Les évolutions

---

## *La durée de l'éméritat*

La durée **initiale est** déterminée par l'établissement dans la limite de cinq ans. Elle peut être renouvelée deux fois dans les mêmes conditions et pour une durée qui ne peut excéder la durée initiale.

**Soit une durée totale maximale de 15 ans**

L'émérite peut poursuivre, jusqu'à leur terme, **les directions de thèses acceptées avant son admission à la retraite.**

# Les évolutions

---

## *Les conditions et droits*

Les conditions de la présence de l'émérite au sein de l'établissement sont fixées par une convention de collaborateur bénévole qui prévoit les modalités de sa résiliation. Elle prévoit également les modalités de règlement des frais occasionnés par ses déplacements,... Il est assimilé aux fonctionnaires et agents publics pour l'application des dispositions du code de la propriété intellectuelle. Il est notamment soumis aux dispositions du même code pour les logiciels et inventions à la création ou à la découverte desquels il a contribué dans le cadre de son éméritat.

# La mise en oeuvre

---

❖ Date d'application du décret : immédiate

**Préalable : fixer la durée de l'éméritat et les critères d'attribution**

**Proposition soumise à la commission recherche :**

- Maintien des durées actuelles d'éméritat, soit une durée initiale de 3 ans pouvant être renouvelée 2 fois
- Critères : Maintenir les critères actuels ?

## DISCUSSION

*Hervé Courtois : je relève une ouverture aux MCF sans HDR et principalement la question de la durée de l'éméritat. Les dispositions actuelles de l'UGA sont en accord avec les nouveaux textes puisque nous accordons une période de 3 ans d'éméritat, renouvelable 2 fois. A l'occasion de cette évolution ou non des dispositions de l'UGA-EPE, j'aimerais que l'on ait une convergence notamment avec Grenoble INP qui jusqu'ici avait des dispositions différentes.*

*Valérie Perrier : Grenoble INP a une session éméritat par an. Nous proposons 3 ans d'éméritat pour une première demande. Suite à cette période de 3 ans, le renouvellement peut être reconduit pour une période d'un an, sans limite dans le temps. Il nous arrive exceptionnellement d'avoir à examiner des dossiers qui en sont à 10, 12 ans d'éméritat pour des tâches qui relèvent de missions de représentation de l'établissement.*

*Hervé Courtois : l'UGA-EPE et Grenoble INP convergent sur la première période de 3 ans. L'UGA propose ensuite 2 renouvellements pour une durée équivalente à la période initiale, plafonnée à 3 ans. Grenoble INP va sans doute avoir à discuter de la durée d'éméritat de la première période, qui sera aussi celle des deux renouvellements. On pourra ensuite discuter d'une position commune.*

*Valérie Perrier : quel est le degré d'urgence au niveau du calendrier de l'UGA ?*

*Céline Pérard : nous avons 2 campagnes : une campagne lancée en fin de printemps de l'année pour les départs en retraite au mois de septembre ; une 2<sup>de</sup> campagne en fin d'année civile pour les départs en retraite en cours d'année, notamment pour les enseignants-chercheurs qui ont besoin de bénéficier du statut d'éméritat pour le suivi des thèses en cours de réinscription.*

*Valérie Perrier : il nous est arrivé d'avoir des demandes par anticipation lorsque les enseignants-chercheurs savaient qu'ils partiraient en cours d'année. Je pense que 3 ans est une bonne période initiale car c'est la durée classique d'une thèse.*

*Hervé Courtois : je propose de ne rien toucher à nos dispositions au moins pour l'instant et d'attendre la prochaine campagne pour revoir le dispositif selon les souhaits des conseillers.*

*Laurent Davoust : pour ceux qui ont un éméritat en cours il faudra penser au passage entre l'ancien et le nouveau régime.*

*Hervé Courtois : effectivement ce sera à vérifier au regard de la loi.*

*Gilles Debizet : ce serait bien de connaître les pratiques de l'IEP et de l'école d'architecture.*

*Christine Demeilliers : dans les faits, les émérites en pharmacie font aussi de l'enseignement. Ne pourrait-on pas étendre leur fonction dans les jurys de master ? Ce n'est pas possible aujourd'hui.*

*Céline Pérard : le décret précise qu'un enseignant-chercheur émérite peut participer aux jurys de thèse et d'HDR et non aux jurys de Master. Ils n'ont pas la possibilité d'enseigner non plus.*

*Christine Demeilliers : un certain nombre d'émérites le font à titre gracieux. On manque de personnes pour tous ces jurys et à partir du moment où les personnes sont volontaires je trouve dommage de s'en passer.*

*Hervé Courtois : certes, mais il y a un cadre national à respecter.*

*Serge Slama : si un EC émérite fait de l'enseignement il peut siéger dans un jury de mémoire.*

*Céline Pérard : le titre d'émérite ne permet pas à l'EC retraité de poursuivre son enseignement, et de fait, de participer à des jurys autres que des jurys de recherche.*

*Serge Slama : il ne peut pas faire des enseignements ponctuels ?*

*Céline Pérard : ce n'est pas le titre d'émérite qui va lui permettre d'enseigner. Si dans la pratique vous en avez ce n'est pas au titre d'émérites qu'ils le font. Par ailleurs, il ne peut pas être rémunéré ; c'est un collaborateur bénévole.*

*Laurent Davoust : l'harmonisation UGA / Grenoble INP est un beau projet. Pourquoi ne pas regarder ce que font le CNRS et d'autres organismes de recherche présents dans les laboratoires ?*

*Hervé Courtois : on lance notre 2<sup>de</sup> campagne sans rien toucher et d'ici au printemps on voit ce qui se passe dans les autres établissements et au CNRS pour essayer d'homogénéiser les pratiques au niveau de l'UGA-EPE. Il n'est pas utile de procéder à un vote aujourd'hui puisque le cadrage UGA est compatible avec les nouveaux textes. On se donne le temps jusqu'au prochain appel pour discuter avec les différents établissements-composantes.*



# Appel CDTools

---

CR UGA  
16 décembre 2021

# Appel CDTools : calendrier

- ▶ Lancement : 5 octobre 2021
- ▶ Déclaration de dépôt : 15 novembre 2021
- ▶ Date limite de dépôt : 15 décembre 2021
- ▶ Expertises par l'ESF
- ▶ Auditions 29 et 30 mars 2022
- ▶ Comité de sélection début avril,
- ▶ Commission de la recherche : 14 avril 2022
- ▶ Décision en Directoire IdEx UGA : 29 avril 2022

Projet	Titre du projet	Prolongation	Porteur du projet	Pôle	P. 2ndaire	Labo	Laboratoires partenaires
ACME	Air quality and Climate at urban scale	CDP MobilAir (vague 2)	Gaëlle UZU (IGE), Sandrine MATHY (GAEL)	PAGE	CBS, PSS	IGE	IAB, GAEL
CerCoG@UGA	Cerveau et Cognition	CDP NeuroCog (vague 1)	Monica BACIU	SHS	CBS, MSTIC, PEM	LPNC	GIN, GIPSA-lab, NEEL, TIMC-IMAG, LJK, LIG, SENS, LIP/PC2S, LARAC, LIDILEM, ILCEA 4, IPhig, DCM, DPM, LRB
CIMES	Co-producing transformative sciences for the transition of Mountain socioEcological System	CDP Trajectories (vague 1)	Nicolas BUCLET (PACTE), Laurence NIGAY (LIG), Ignacio PALOMO (IGE), Isabelle RUIN (IGE)	PAGE	MSTIC, PSS, SHS	IGE	UMRs EDYTEM, GRESEC, LARHRA, LECA, LIG, PACTE, UAR Lautaret, CEN, ETNA, LESSEM
Circular	Systèmes Industriels Circulaires	CDP Circular (vague 2)	Peggy ZWOLINSKI	PEM	MSTIC, PSS	G-SCOP	LIG, LIP/PC2S, G2Elab, LEPMI, GAEL, CEA-DRT, INRIA, SFR INNOVACS, PACTE
COSMETHICS	Les cosmétiques à la confluence entre santé, bien-être et beauté depuis 195	CDP Cosmethics (vague 2)	Sophie PASINI, Anne-Marie GRANET / Catherine BELLE, Walid RACHIDI	SHS	CBS, PSS	LARHRA	LARHRA, DCM, LIP/PC2S, TIMC-IMAG, GRESEC, CERAG, LBFA, BIOSANTE, ESRF, CHUGA
Cyber@Alps	Grenoble Alpes Cybersecurity Institute	CDP Cybersecurity Institute (vague 2)	Karine BANNELIER Bruno CHARRAT Cédric LAURADOUX, Paolo MAISTRI	MSTIC	PSS	Institut Fourier	VERIMAG, CEA-DRT, CESICE, INRIA, CERAG, CREG, G2Elab, GIPSA-lab, LCIS, LIG, LISTIC, LJK, PACTE, TIMA
GI2R	Grenoble Alpes Institut Risk& Résilience	CDP RISK (vague 2)	Sandrine CAROLY, Cécile CORNOU, Nicolas ECKERT	PAGE	MSTIC, PEM, PSS, SHS	GIPSA-lab	3SR, Labex AE&CC, CERAG, CREG, EDYTEM, GAEL, GIPSA-lab, G-SCOP, IGE, ETNA, ISTERre, LARHRA, LIG, LJK, PACTE
GLYCO@ALPS	Complex sugars for smart materials, sweet biotechnology and alpine glycoressources	CDP Glyco@Alps (vague 1)	Romain VIVES	PEM	CBS, PAGE, PSS	CERMAV	CERMAV, LGP2, IBS, LPCV, DCM, MEM, SyMMES, GAEL, G-SCOP, Leti, IAB, LRP, DPM, GIN, 3SR
GRASP	GRenoble Alpes SPace Lab		Jean-Louis MONIN	PAGE	CBS, MSTIC, PEM, PSS, SHS	CSUG	IPAG, IGE, GIPSA-lab, LIG, GRESEC
My health companions	My health companions		Philippe CINQUIN	CBS	MSTIC, SHS, PEM	TIMC	GRESEC, IPHIG, LIP, GAEL, TIMC, LRB; GIN, CHUGA, TIMA, VERIMAG, LJK, CEA-LETI, LEPMI
NEED for IoT	SustaiNable nanoEIElectronic Design	CDP2 - NEED for IoT (vague 2)	Blandine AGERON, Maxime BESACIER, Léa DI CIOCCI	PEM	PAGE, PSS, SHS	LTM	Leti, Liten, PACTE, CERAG, IMEP-LaHC, NEEL, ISTERre, LMGP, SPINTEC, TIMA
Origin of Life	Origin of Life	CDP Origin of Life (vague 2)	Xavier DELFOSSE	PAGE	CBS, MSTIC, SHS	IPAG	ISTerre, LECA, IBS, LPCV, IPAG, GRESEC, TIMC-IMAG, DCM
OTE	Observatoire de la Transition Energétique	CDP Eco-SESA (vague 1) & CDP MobilAir (vague 2)	Daniel LLERENA, Frédéric WURTZ	PEM	MSTIC, PSS, SHS	G2Elab	GAEL, G-SCOP, LIG, LMGP, PACTE, SFR INNOVACS, MSH-Alpes
PATRIMALP	Matière(s), Pigment(s), Lumière(s) : les couleurs du patrimoine	CDP PATRIMALP (vague 2)	Véronique ADAM, Emilie CHALMIN, Pauline MARTINETTO, Laurence RIVIERE	SHS	SHS	LUHCIE	NEEL, EDYTEM, LIG, LJK, Arc Nucléart, IPAG, OSUG, LITT&ArTS, ESRF, LUHCIE
Performance lab	Performance lab	CDP Performance lab (vague 2)	Nathalie HENRICH BERNARDONI, Gretchen SCHILLER	SHS	PSS	LITT&ArTS	PACTE, GIPSA-lab, AAU, ILCEA4, LUHCIE
QuantAlps	QuantAlps	CDP QuEnG (vague 1)	Anna MINGUZZI, Alexia AUFFEVES, Maud VINET	PEM	MSTIC, PSS, SHS	LPMMC	LPMMC, NEEL, LIG, SPINTEC, MEM, Pheliqs, Leti, SBT, LNCMI, PACTE, IPhig, INRIA
SELF	Dispositif d'évaluation en langues à visée formativ	IDEFI Innovalangues	Monica MASPERI				
Way2Health	My Way to Health: From LIFE to Trajectories Medicine Institute	CDP LIFE (vague 1)	Renaud TAMISIER	CBS	MSTIC, PSS	HP2	IAB, AGEIS, CEA-DRT, PACTE, CIC, LIG

## Appel CDTools : qui

- ▶ Tous les CDPs sauf Data et SYMER
- ▶ CSUG
- ▶ My health companions
- ▶ Innovalangues



# Désignation élus de la CR pour participer aux réunions du comité CDTools en tant qu'observateurs

## DISCUSSION

*Diane Godin-Ribuot : est-ce que les observateurs seront tenus d'assister à toutes les réunions et combien de réunions sont programmées ?*

*Hervé Courtois : le calendrier prévoit une première réunion en janvier, les auditions (1 jour et demi) et 2 réunions d'une demi-journée. Il est attendu que les observateurs participent à toutes ces réunions mais on peut comprendre qu'il leur soit difficile de s'engager à être présents. Les auditions seront publiques. Il sera possible de poser des questions même si la priorité sera donnée au comité. Le comité aura des questions qui seront éclairées par les rapports extérieurs qui lui auront été communiqués. Le rôle des observateurs consiste à examiner la mécanique des discussions au sein du comité.*

*Gilles Debizet : une des missions de ces observateurs sera de venir rapporter sur le déroulement du processus à la commission recherche.*

*Hervé Courtois : lors de la CR du 14 avril, les conseillers rendront un avis sur une proposition de sélection ; cet avis pourra être éclairé par le retour des observateurs sur le déroulement des discussions dans les comités.*

*Gilles Debizet : la liste SGEN-UNSA est en train de se concerter. Il nous faudra sans doute un peu de temps pour désigner un observateur.*

*Pierre Hily-Blant : pour la liste EPUI, François Xavier-Mevel, responsable administratif à ISTERre est candidat pour être observateur.*

*Eve de Rosny : je me porte candidate.*

*Hervé Courtois : nous avons besoin de 3 observateurs.*

*Julie Sorba : Alan Chauvin sera observateur pour l'appel CDTools et Pascal Perrier pour l'appel CDP.*

Candidatures proposées en séance :

Eve De Rosny

Alan Chauvin

François Xavier-Mevel

-----

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 16 décembre 2021 est invitée à valider les candidatures proposées en séance pour la participation d'élus de la CR aux réunions du comité CDTools en tant qu'observateurs.**

## Approuvez-vous les candidatures proposées en séance pour la participation d'élus de la CR aux réunions du comité CDTools en tant qu'observateurs ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	43
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	31
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la désignation des trois observateurs de la CR pour participer aux réunions du comité CDTools.

## Suite de la DISCUSSION

*Pascal Perrier : j'aimerais intervenir suite au courrier de Philippe Cinquin adressant une demande concernant la composition du comité de sélection.*

*Hervé Courtois partage le contenu du courrier dont Pascal Perrier fait la lecture.*

*Pascal Perrier : Philippe Cinquin demande que les 3 collègues mentionnés dans son courrier ne fassent pas partie du comité de sélection de l'appel CDTools, ce qui est actuellement prévu compte tenu de leur statut et de la composition du comité de sélection.*

*Hervé Courtois : le courrier a été reçu hier matin. J'ai demandé à la DAJI quelle était la procédure à suivre pour l'instruction de cette requête. J'attends de savoir s'il faut attendre que cette requête soit traitée pour tenir la 1ère réunion du comité en janvier. Cette réunion est prévue pour définir une méthode de travail ; elle peut sans doute être repoussée. Je ne prendrai pas la parole et vous propose de la donner à ceux d'entre vous qui veulent intervenir. Je pourrai répondre à des questions factuelles.*

*Gilles Debizet : au vu de l'importance que l'on a accordé à l'ancrage des CDTools dans le site et à sa compatibilité avec la stratégie du site, sortir le Vice-président recherche de ce comité de sélection serait très regrettable puisque c'est la personne qui incarne la stratégie recherche. Sa présence me semble indispensable. Sur la démarche générale de ce courrier je m'interroge sur la notion de conflits ou liens d'intérêts. On n'est plus dans le sens usuel en considérant qu'il y a des liens d'intérêts du fait de proximités personnelles dans des collaborations étroites, voire des animosités passées dans l'activité professionnelle. Lorsqu'on rentre sur la question du débat quasi public tel que ce courrier le pose, on pourrait avoir une définition assez large de ce qu'est un conflit d'intérêts. Le périmètre va assez loin si je considère que toutes les personnes qui sont opposées à mes positions personnelles à un moment donné sont en conflit d'intérêts. Cette question est morale et juridique. Un éclairage juridique serait intéressant.*

*Pascal Perrier : la lettre de Philippe Cinquin ne fait pas état de conflits d'intérêts mais de conflits personnels. On est sur un autre niveau de débat.*

*Serge Slama : il existe une définition légale du conflit d'intérêts. L'article 2 de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique définit pour la première fois la notion de «conflit d'intérêts» comme «toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction». S'il n'y a pas de conflit d'intérêts d'un point de vue légal, il est possible sur ce dossier là qu'il y ait des déports ponctuels lors de l'examen du dossier. Les règles de déport sont prévues par les textes. Si l'évaluation d'un dossier pose problème, au moment de son examen, les personnes qui peuvent avoir des partialités quittent la pièce.*

*Thierry Forveille : cela ne me paraît pas possible parce que les dossiers ne sont pas jugés de manière indépendante ; il y a une somme fixe à répartir entre tous les dossiers.*

*Serge Slama : le conseil d'État accepte tout à fait qu'il puisse y avoir un jury qui se déporte ponctuellement. Si on est dans une situation analogue à un concours la personne doit s'écarter du jury.*

*Thierry Forveille : nous sommes dans une situation analogue au concours.*

*Pierre Hily-Blant : c'est très difficile de se positionner. D'après le courrier, c'est sur la base d'une situation passée qu'il est estimé que la capacité de 3 personnes à juger d'un dossier est altérée. Cela me semble difficile à apprécier. Je ne vois pas comment cela peut être prouvable. On voit bien qu'il y a un concours. Si on suit Philippe Cinquin, 3 personnes sur 15 devraient quitter la pièce au moment des discussions. S'il y a un vote final, il ne me semble pas possible que ces 3 personnes ne puissent participer au vote final. Philippe Cinquin anticipe une situation à venir en apportant des informations concernant une situation ancienne. On peut penser qu'il est dans le ressentiment.*

*Hervé Courtois : la demande de Philippe Cinquin sera traitée. J'attends l'avis de la DAJI pour savoir comment cette question doit être instruite.*



# AMI et AàP CDP

---

CR UGA  
16 décembre 2021

## AMI puis appel CDP : calendrier

- ▶ Lancement : 22 octobre 2021
- ▶ Date limite de dépôt : 29 novembre 2021
- ▶ Journée publique : 8 décembre 2021. Retour aux porteurs par les pôles avant le 21 décembre.
- ▶ Lancement appel CDP : 3 janvier 2022
- ▶ Date limite dépôt : 1<sup>er</sup> mars 2022
- ▶ Retour expertises ESF : mi mai 2022
- ▶ Audition 2 et 3 juin 2022
- ▶ Comité de sélection mi juin 2022
- ▶ Commission de la recherche : 23 juin 2022
- ▶ Décision en Directoire IdEx UGA : 8 juillet 2022

# Intentions de projets déposées

- ▶ Date de soumission : 29 novembre 2021
- ▶ 18 intentions de projets déposés

Pôle	Pôle principal	Pôle secondaire
CBS	<b>10</b>	2
MSTIC	4	7
PAGE	0	6
PEM	2	8
PSS	1	7
SHS	1	11

Titre du projet	Porteurs	Pôle principal + secondaires	Laboratoire principal	Autres laboratoires impliqués	Autres structures
<b>DéfiCO2</b> - Valorisation du CO2 : un défi pour la science, un défi pour la société	C. DUBOC, V. ARTERO, V.t BLANDIN	<b>CBS + PEM, PSS, SHS</b>	DCM	CERAG, LEPMI, LPCV, PACTE, SyMMES	arcane, EUR-CBH, GRAAL
<b>EMagH</b> - Electro-Magnetic forces for health	F. BERGER, B. DIENY	<b>CBS + PAGE, PEM</b>	Brain Tech	LTM	institut neel
<b>FIRE</b> - Frontier issues through an Interdisciplinary REsearch	C. ALBIGES-RIZO	<b>CBS + PEM, PSS, SHS</b>	IAB	BIOSANTE, IBS, LIPhy, PACTE	ILCEA4
<b>GenEpi_Rare</b> - Genetics and Epigenetics of rare disorders: from precision diagnostic to personalized management	J. THEVENON, J. GOVIN	<b>CBS + PSS, SHS</b>	IAB	LPNC	EpiMed, MIAI
<b>Grenoble-Neurotech</b> - Neurotechnologies diagnostiques et de réhabilitation fonctionnelle	B. YVERT	<b>CBS + MSTIC, PEM, SHS</b>	GIN	CHUGA, CLINATEC, GIPSA-lab, IMEP-LaHC, IPhIG, LJK, LMGP, LTM, NEEL	FMNT
<b>LIEMES</b> - Linking exposome, metabolism, and epigenetics – new frontiers in mechanisms of chronic disease	U. SCHLATTNER, S. KHOCHBIN, S. LOUVEL	<b>CBS + MSTIC, PAGE, PEM, PSS</b>	LBFA	BIOSANTE, CERAG, IAB, IBS, LBFA, LECA, LIPhy, PACTE, SyMMES, TIMC-IMAG, VERIMAG	GEMELI
<b>MIRANDE</b> - Major Innovations in RAdiotherapy for Neuro-oncological Disorders and Epilepsy	J.F. ADAM, A. BROISAT, L. SANCEY	<b>CBS + MSTIC, PAGE, SHS</b>	STROBE	AGEIS, Brain Tech Lab, CHUGA, GIN, IAB, LCBM, LPNC, LPSC, LRB, STROBE, SyMMES, TIMC-IMAG	
<b>PUNAISES</b> - Pour Une Nutrition et une Alimentation à base d’Insectes : quelles conséquences Scientifiques, Économiques et Sociales?	C. MOINARD	<b>CBS + PSS, SHS</b>	LBFA	BGE, CERAG, GAEL, GRESEC, HP2, LBFA, LPNC, PACTE, TIMC-IMAG	
<b>SportPerfHealth</b> - Sport & Activité Physique: Facteurs de performance et santé	A. CHALABAEV, S. VERGES	<b>CBS + MSTIC, SHS</b>	SENS	AGEIS, CEA-Leti, GIN, GIPSA-lab, GRICAD, LARAC, LBFA, LJK, LPNC, TIMC-IMAG	
<b>SymDis</b> - Dispositifs Medicaux Symbiotiques	D. MARTIN	<b>CBS + MSTIC, PEM</b>	TIMC-IMAG		
<b>BOOT</b> - roBOts for real wOrld interacTion	O. AYCARD	<b>MSTIC + SHS</b>	LIG	G-SCOP, GIPSA-lab, INRIA, LIP/PC2S, LJK, LPNC, TIMC-IMAG	fablab-mstic, MSH Alpes
<b>Internet of Things</b> - Internet of Things	D. DONSEZ	<b>MSTIC + PAGE, PEM, SHS</b>	LIG	AGEIS, IMEP-LaHC, INRIA, IPAG, LIG, LIPhy, MHA, TIMA	
<b>SCIENCE &amp; RESILIENCE</b> - Science et résilience dans une société post-industrielle	R. COUILLET	<b>MSTIC +PAGE, SHS</b>	LIG	GAEL, LIG, LPSC	
<b>SoftMoB</b> - Sustainable Mobility and Beyond	A. KIBANGOU, Carlos CANUDAS de WIT	<b>MSTIC + CBS, PEM, PSS</b>	GIPSA-lab	AGEIS, CERAG, G-SCOP, G2Elab, GIPSA-lab, LIG	GRICAD
<b>PIMX</b> - Plateforme Modulable et évolutive d’Imagerie par Microtomographie à rayons X de laboratoire : multi-résolutions simultanées et en temps réel, imagerie de phase et acquisition haute fréquence, grâce à apport de l’IA	S. ROLLAND DU ROSCOAT, E. BRUN, G. CHAMBON, L. LENOIR, N. LHUISSIER, N. MACHICOANE, P. SALVO	<b>PEM + CBS, MSTIC, PAGE</b>	3SR	3SR, ETNA, IGE, LEGI, LEPMI, LIPhy, SIMaP, STROBE, TIMC-IMAG	CMTC, GRICAD, MIAI
<b>POWERALPS</b> - Power Alps Institute	J-L. SCHANEN, Th. BOUDET	<b>PEM</b>	G2Elab	G-SCOP, G2Elab, LMGP, NEEL, SIMaP	
<b>PLATFORM</b> - Observatory of Online Platforms	B. ROUSSILLON, O. GOGA	<b>PSS</b>	GAEL	GIPSA-lab, GRESEC	
<b>TRAD-UCTURE</b> - Traduire pour le théâtre : déjouer les paradoxes	E. RIVIER-ARNAUD	<b>SHS</b>	ILCEA 4	LITT&ArTS	



## AàP CDP : annonce

- ▶ L'Université Grenoble Alpes lance un appel à projets « Cross Disciplinary Programs » (CDP) qui vise à fournir les moyens humains, scientifiques, techniques et administratifs permettant de construire des communautés scientifiques inter-disciplinaires dans une politique de site, notamment le soutien aux SHS.
- ▶ Cet appel à projets a été préparé au sein de la Vice-Présidence Recherche et Innovation. Il a fait l'objet d'une concertation menée par la Commission de la Recherche (CR) du Conseil Académique (CAc) de l'UGA, en particulier avec le groupe de travail sur l'accompagnement des projets de recherche.
- ▶ Les projets CDP financés feront obligatoirement l'objet d'un plan de gestion des données (Data Management Plan, DMP) selon un cadrage commun à tous les projets.
- ▶ L'appel à projets CDP s'adresse à l'ensemble de la communauté scientifique et académique (chercheurs, enseignants-chercheurs et assimilés) de l'UGA, sans restriction en termes de disciplines ou de méthodologie. L'appel est ainsi accessible à toutes les unités de recherche de l'UGA, y compris les instituts de la DRT du CEA Grenoble. Les financements sont accordés sur projet et devront justifier du besoin des moyens demandés.

# DISCUSSION

*Pierre Hily-Blant : le GT s'est réuni en comité réduit jeudi dernier. Le gros des discussions a porté sur l'articulation entre les 2 étapes du processus :*

- 1. l'évaluation par des experts externes, qui porte sur des critères principalement scientifiques au niveau de la méthodologie, du savoir et du savoir-faire.*
- 2. la sélection des projets, qui fait intervenir des questions d'arbitrage entre l'évaluation scientifique d'une part et l'évaluation stratégique (selon la politique de site) d'autre part.*

*Notre discussion a porté sur l'articulation entre ces 2 étapes. Nous avons une question sur les critères qui seraient soumis à une évaluation. Ce point a été clarifié. Il reste une question : y a-t-il un classement à l'issue de l'étape 1. puisque le comité s'appuiera sur l'évaluation des experts ?*

*Julie Sorba fait référence à la page 4 du cahier des charges «Pour ses travaux, le comité s'appuie sur les avis et recommandations des évaluations fournies par les experts.» : une fois que le comité de sélection reçoit les évaluations des experts, comment va-t-il procéder ?*

*Hervé Courtois : les rapports vont permettre d'identifier les éventuelles faiblesses des projets. Le comité peut questionner les porteurs qui auront également reçu ces rapports au moment de leur audition. Le porteur pourra apporter une réponse à la critique formulée.*

*Julie Sorba : vous comptez interroger tous les candidats lors de leur audition sur ces remarques pour savoir comment ils vont les traiter ?*

*Hervé Courtois : il peut y avoir matière à discussion avec le porteur pour valider ou invalider les critiques transmises par les experts. Un des éléments importants du rapport est d'identifier les éventuels points faibles du projet, et d'alimenter la discussion avec le porteur. Il y aura aussi des appréciations quantitatives sur chaque critère. Chaque rapporteur ne va examiner que 2 ou 3 projets ; mais chaque projet aura 4 rapports. C'est une situation confortable pour le comité qui ne doit pas identifier les rapporteurs et prendre contact avec eux. On envoie les dossiers et l'ESF nous renvoie les rapports. C'est l'ESF qui identifie et choisit les rapporteurs dont nous aurons la liste. On s'oriente vers une évaluation à 4 niveaux de «insuffisant» à «très bien».*

*Julie Sorba : quelle est la décision pour un projet de très bon niveau scientifique mais qui n'est pas en accord avec la stratégie de l'établissement et vice-versa ?*

*Hervé Courtois : il est indispensable que tous les projets sélectionnés soient de très bon niveau scientifique. Il vaut mieux un trou dans la raquette stratégique plutôt qu'un mauvais projet. La diversité thématique (diapo 31) me semble aussi importante car nous devons soutenir les différentes disciplines.*

*Julie Sorba : le comité de sélection comprend un membre de la direction de chaque pôle de recherche : est-ce que le membre de la direction du pôle siège au comité en tant que représentant du pôle sans consultation préalable de son conseil ou de sa direction, ou, pourra-t-il consulter son conseil ou sa direction pour avoir une réponse collégiale ?*

*Hervé Courtois : chaque membre du comité s'exprime sur son appréciation, son analyse et expertise des dossiers. La direction d'un pôle est un collectif dans lequel il peut y avoir des discussions mais c'est le membre du comité qui est responsable devant ses collègues du comité, c'est lui qui signe la «charte de bonne conduite».*

*Gilles Debizet : il n'y a pas de précision dans l'appel sur la question de la formalisation d'un avis par les pôles. Pourrait-on ajouter une phrase pour préciser, qualifier ou demander aux représentants des pôles de relater le travail collégial effectué au sein du pôle ? On pourrait demander aux représentants des pôles d'expliquer comment l'appréciation s'est construite au sein du pôle.*

*Hervé Courtois : il y a un risque de compétition entre les pôles. Chaque pôle va faire sa sélection de son point de vue. Un classement sortira de chaque pôle et on fera une sélection pondérée de tout cela. On peut avoir des projets très diffus mais d'une très grande valeur. Je suis réticent à la formalisation d'un avis des pôles.*

*Gilles Debizet : je suis autant réticent que toi sur le classement des pôles ; par contre, le représentant du pôle pourrait venir expliquer la façon dont les membres du pôle ont instruit et nourrit sa position individuelle.*

*Hervé Courtois : je ne suis pas certain qu'il faille rédiger un point là-dessus.*

## AàP CDP : critères de recevabilité

- ▶ Le porteur du projet ou les co-porteurs (4 maximum) du projet doivent être des membres permanents (chercheur, enseignant-chercheur ou assimilé) d'une unité de recherche des pôles de recherche de l'UGA ou d'unité grenobloise du CEA-DRT. Une même personne ne peut porter ou co-porter qu'un seul projet.
- ▶ Après la labellisation d'un projet, il sera demandé qu'un des co-porteurs soit identifié comme co-porteur correspondant. Un personnel émérite ne pourra pas être co-porteur correspondant.
- ▶ Les projets doivent rassembler des équipes de recherche de différents laboratoires appartenant à au moins deux pôles de recherche ou au moins un pôle de recherche et le CEA-DRT.
- ▶ Les dossiers sous forme électronique doivent être soumis dans les délais, au format demandé et complets, selon la procédure décrite ci-après.

## AàP CDP : critères d'éligibilité

- ▶ Seuls les projets scientifiques multi-laboratoires, inter-pôles, interdisciplinaires sont éligibles.
- ▶ Les consortia ayant déposé un projet CDTools ne sont pas éligibles à un soutien via cet appel.

*Julie Sorba : qu'est-ce que le terme consortia signifie dans ce contexte ? Est-ce qu'on parle de la composition à l'identique de ses membres ou fait-on référence seulement aux mêmes porteurs de projet ? Il est question de l'identité de ceux qui ne peuvent pas déposer de projet CDP.*

*Hervé Courtois : j'aimerais éviter qu'un projet déposé dans l'appel CDTools soit à nouveau soumis dans l'appel CDP.*

*Julie Sorba : le même projet pourrait être déposé par un autre porteur pour passer le critère d'éligibilité.*

*Pierre Hily-Blant : les choses ont été travaillées pour que cela ne puisse se produire. CDP, c'est vraiment l'émergence d'une nouvelle communauté pluridisciplinaire et CDTools, c'est l'ancrage. On ne peut pas déguiser CDTools dans CDP ? Je ne sous-estime pas la capacité des experts à lire entre les lignes.*

- ▶ L'interdisciplinarité doit faire émerger de nouvelles connaissances et/ou de nouveaux savoir-faire pour chaque discipline impliquée, au-delà d'une implication méthodologique ou technique. La seule utilisation d'une méthodologie issue d'une discipline dans le cadre d'une thématique relevant d'une autre discipline ne constitue pas une interdisciplinarité.
- ▶ De plus, seules les disciplines impliquées de manière significative en termes de personnels chercheurs, enseignants-chercheurs et assimilés seront prises en compte.

## AàP CDP : qualité

- ▶ Ancrage dans la stratégie scientifique à l'échelle de l'UGA,\* (+ lien)
- ▶ Ambition des questions scientifiques posées pour les différentes disciplines impliquées,
- ▶ Degré d'originalité du projet du point de vue scientifique et méthodologique,
- ▶ Bonne définition de la nature (théorique, pratique, technologique, scientifique, méthodologique) des résultats attendus,
- ▶ Positionnement scientifique du consortium,
- ▶ Positionnement méthodologique du consortium,
- ▶ Conception et pratique de l'interdisciplinarité,
- ▶ Cohérence du consortium eu égard aux enjeux d'interdisciplinarité, scientifiques et méthodologiques.

## AàP CDP : impact

- ▶ Importance de la contribution à la réponse à des enjeux sociétaux majeurs,
- ▶ Qualité de la diffusion des résultats scientifiques et méthodologiques vers le milieu académique,
- ▶ Qualité de la valorisation des résultats de recherche,
- ▶ Qualité de la diffusion des résultats scientifiques et méthodologiques vers la société,
- ▶ Renforcement de la position de l'UGA dans les éventuelles stratégies nationales du PIA4,
- ▶ Renforcement des collaborations internationales de l'UGA,
- ▶ Contribution à la formation au sein de l'UGA,
- ▶ Potentiel d'utilisation large et de mutualisation des outils et méthodologies développés, le cas échéant en lien avec les plates-formes technologiques de l'UGA.

## AàP CDP : implémentation

- ▶ Gouvernance : cohérence par rapport aux ambitions du projet, capacité à tenir les ambitions et les objectifs, parité,
- ▶ Faisabilité, gestion des risques,
- ▶ Articulations avec les instances trans-laboratoires (LabEx, SFR, FR, etc.) et autres structures de l'UGA,\*
- ▶ Justification du budget demandé,
- ▶ Le cas échéant, prise en compte des éventuels financements par les stratégies nationales du PIA4,\*
- ▶ Engagement dans l'évaluation de la trajectoire carbone sur la durée du projet.

\* : ces sous-critères ne seront pas évalués par les experts extérieurs.

## AàP CDP : demande financière

- ▶ La demande financière du projet peut inclure :
  - Des dépenses en masse salariale pour le financement de doctorants, post-doctorants, personnels en appui à la recherche, visiteurs, indemnités de stages, bourses de master 2, etc.
  - Des dépenses de fonctionnement : consommables, frais de déplacement, prestations de service, etc.
  - Des dépenses d'investissement en équipement.
- ▶ La demande financière doit être comprise entre 500 k€ et 1,2 M€.
- ▶ Le budget du projet peut inclure des co-financements internes (par des laboratoires ou structures de l'UGA) ou externes, nationaux ou internationaux. Dans le cas où une stratégie nationale d'accélération ou un PEPR exploratoire est susceptible d'apporter des moyens, il est attendu que le budget fasse apparaître quelles dépenses pourront être prises en charge par ces moyens extérieurs et donc comment la confirmation de ces moyens extérieurs pourra permettre de réduire le financement par l'UGA.
- ▶ Le budget prévisionnel de l'appel à projets CDP est de 6 à 8 M€.



## AàP CDP : sélection 1/2

- ▶ Les projets sont évalués par des experts choisis pour leurs compétences dans les thématiques concernées par le projet. A minima, chaque projet bénéficiera d'au moins trois expertises. Il s'agira d'experts externes, c'est-à-dire exerçant leur activité dans une structure hors du périmètre de l'UGA, et de préférence internationaux.
- ▶ Le comité est issu de la Vice-Présidence Recherche et Innovation élargie, et complété de la Vice-Présidente Recherche et Innovation en SHS. Le chargé de mission Recherche en santé et l'adjointe Innovation à la Vice-Présidence sont invités avec voix consultative. Le comité est présidé par le Vice-Président Recherche et Innovation de l'UGA.
- ▶ Pour ses travaux, le comité s'appuie sur les avis et recommandations exprimés par les experts dans leur évaluation. Il prend en compte les critères de sélection des projets, les éléments de stratégie de l'UGA. Il veille à l'équilibre entre pôles de recherche et à la diversité thématique des projets retenus.
- ▶ Le comité fait une sélection de projets à auditionner, soumise à la validation du Directoire IdEx UGA. Suite aux auditions des projets, le comité établit une proposition de liste de projets à soutenir et d'attribution de moyens. Le comité argumente sa proposition sur les deux plans scientifique et stratégique.

## AàP CDP : sélection 2/2

- ▶ La CR du CAc de l'UGA joue le rôle d'instance consultative : elle s'assure du bon déroulement des travaux du comité et prend en compte les éléments de politique et de stratégie de l'établissement. Elle formule un avis sur la proposition de projets.
- ▶ Le directoire IdEx UGA labellise les projets et valide la répartition des moyens. Il est garant du respect de la politique et de la stratégie de l'établissement.

## AàP CDP : dossier de soumission

- ▶ Le dossier de soumission est rédigé en anglais. Il composé des éléments suivants :
- ▶ Description scientifique du projet (maximum 20 pages au total, Calibri 11 pt, interligne simple) :
  - Contexte du projet (max. 6 pages),
  - Qualité du projet (max. 6 pages),
  - Impact du projet (max. 6 pages),
  - Implémentation du projet, incluant le justificatif du budget (max. 6 pages).

Pour chaque critère, la partie dédiée traitera de *chacun* des sous-critères.

- ▶ Le cas échéant, lettres signées d'engagement financier de partenaires,
- ▶ CV (maximum 4 pages) du porteur et des personnes les plus impliquées (5 au plus).
- ▶ Résumés
- ▶ Liste des personnels impliqués

## DISCUSSION

*Pascal Perrier : j'ai fait au GT la proposition que j'avais déjà faite lors des 2 dernières CR qui consiste à externaliser l'ensemble du processus d'évaluation et de classement au moins sur le niveau scientifique du projet. Je pense que nous avons fait une première erreur lorsque nous avons laissé passer pour l'appel CDTools l'absence d'une évaluation externe. Je pense qu'il ne faut pas le faire pour l'appel CDP. D'une part, on se mettrait en faute du point de vue déontologique par rapport aux recommandations faites par le conseil. D'autre part, on risque une attaque et annulation du processus. Philippe Cinquin a saisi le conseil à propos de l'appel CDTools en indiquant que nous n'avions pas respecté les recommandations inscrites dans la «charte de bonne conduite». Le conseil lui a répondu qu'il veillerait à ce que ses recommandations soient mises en application. Je souhaiterais éviter que l'appel CDP subisse le même sort. Lors de la dernière CR, la question de la manière de gérer les auditions est restée ouverte. Les auditions sont intéressantes car elles replacent l'humain dans un processus difficile, mais, compte tenu des contraintes qui sont celles de respecter les recommandations du conseil, on peut y renoncer. On tombe alors dans un schéma un peu similaire aux projets ANR. Cela ne permet pas aux porteurs de défendre oralement leur projet mais ils sont autorisés à répondre aux critiques transmises à l'issue des rapports d'expertises. Je propose un fonctionnement où on confie totalement à l'instance européenne, l'ESF, un classement des projets en groupe A, B et C qui passerait par une 1ère étape d'évaluation par des experts externes, des revues classiques de projets avec des points faibles mentionnés, l'envoi de ces évaluations aux porteurs de projets qui auraient la possibilité de répondre sous 15 jours en argumentant sur les critiques formulées. L'instance externe proposera ensuite un classement par paquet de ces projets. Le comité de sélection local entérinera l'ensemble des classements avec un rééquilibrage potentiel selon des critères comme par exemple le déséquilibre entre disciplines. Idéalement, il serait bien de revenir sur le processus de l'appel CDTools pour mettre en place une évaluation et un classement scientifique à une instance externe, puis, de laisser un peu de temps aux porteurs pour modifier leur projet compte tenu de cette nouvelle situation. La proposition qui me semble la plus importante étant la deuxième.*

*Hervé Courtois : concernant la 2ème proposition, le processus est en cours, l'appel CDTools a été approuvé et lancé, les porteurs pourraient ne pas être d'accord avec une remise en question du processus de l'appel. Au sujet de la recommandation qui a été faite par le conseil de déontologie, je ne suis pas certain qu'elle s'impose. Nous sommes capables de mener un processus de sélection juste, en interne. On s'est donné un certain nombre de moyens pour cela. La charte de déontologie nous donne un certain nombre d'outils. Nous avons la présence d'observateurs ; l'avis sera donné par l'instance consultative la commission recherche, et la publication de la liste de composition du comité me semble un point important. Comme nous l'avons évoqué précédemment, des demandes peuvent être instruites en cas de difficulté vis à vis de la composition du jury. Nous sommes en train de construire un mécanisme assez solide et qui a le bénéfice de nous laisser la possibilité de discuter avec des collègues locaux (représentant les pôles, les organismes, les composantes) de notre stratégie scientifique au travers de ces CDP. Abandonner cette compétence et cette possibilité d'agir à des experts extérieurs nous priverait d'un levier d'action stratégique et politique pour les laboratoires. Si on avait un classement venant de l'extérieur on pourrait moduler mais ce serait très compliqué. Le mélange de comité extérieur et comité local me semble vraiment difficile. Il me semble important de conserver un comité local.*

**La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 16 décembre 2021 est invitée à valider la lettre de cadrage de l'appel CDP 2022.**

## Approuvez-vous la lettre de cadrage de l'appel CDP ?

Le vote anonyme est opéré en direct avec l'outil de sondage intégré à la salle virtuelle ZOOM.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	43
Membres présents	24
Membres représentés	8
Nombre de votants	32
Voix favorables	24
Voix défavorables	5
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la lettre de cadrage de l'appel CDP.



# Questions diverses

---

# A propos GT

*Hervé Courtois : le GT de la CR est un groupe à effectif modéré qui jusqu'à présent s'est réuni en amont des appels pour réfléchir et formuler des propositions. Il a fait ses retours à la vice-présidence recherche qui a avancé sur le contenu avant de le soumettre à la CR. Le travail du GT permet de converger plus rapidement vers un texte collectivement accepté. Concernant les étapes à venir, on parlera prochainement des LabEx. On va lancer une campagne d'évaluation des LabEx qui sera dissociée de la question de leur prolongation. On espère avancer sur une étape type manifestation d'intérêt avant ou juste après l'été 2022. Le GT sera sollicité sur ces travaux.*

*Gilles Debizet : le GT s'appelle « accompagnement des chercheurs et enseignants-chercheurs dans leurs projets de recherche ». On était partis du constat qu'il y avait des opportunités à travers des AàP mais aussi des partenariats avec différentes entités pour monter des projets de recherche. On sait que les services de l'établissement pouvaient davantage accompagner ces futurs porteurs en considérant que les projets internes à l'UGA seraient l'occasion de leur faire découvrir les AàP. C'est la raison pour laquelle on a beaucoup travaillé sur tous les AàP internes à l'UGA. L'une des finalités du GT est de développer et d'améliorer cet accompagnement des porteurs de projets potentiels.*

*Pierre Hily-Blant : le GT souhaite également réfléchir en dehors des AàP qui se succèdent.*

*Julie Sorba : on a fait un énorme travail de remise à niveau de textes. On pourra contribuer à des mises à jour mais on ne fera pas de réinitialisation complète de documents. On pourra se consacrer à d'autres chantiers plus centrés individus chercheurs que sur l'AàP. Si parmi les 4 nouveaux membres élus, certains veulent rejoindre le GT, dont la composition n'est pas figée, nous avons un appel à candidature ouvert.*



*Cédric Clastres : est-ce qu'il y a déjà beaucoup de GT ? Comment fait-on pour y participer ? Si on veut intégrer le GT de Julie, Pierre et Gilles est-ce en remplacement de membres sortants ou en complément ?*

*Julie Sorba : le GT accueille tout candidat. Il suffit de nous contacter pour demander à rejoindre le groupe. Pierre et moi sommes identifiés comme interlocuteurs de la VPR. Au sein du CAC il y a plusieurs GT (avancement, mobilité etc.)*

*Gilles Debizet : je saisis la question de Cédric pour que l'on ait un panorama de l'ensemble des GT du CAC.*

*Hervé Courtois : je transmettrai l'information à Caroline.*



# Autres questions diverses

## Participation aux comités inter-pôles IRGA

*Lors de l'appel 2021 IRGA, nous avons mis en place une procédure de suivi sur les projets inter-pôles avec un questionnaire. Les projets déposés comme inter-pôles ne le sont pas toujours réellement. Il est nécessaire parfois de valider le fait qu'il n'y a pas d'interstice entre les champs d'actions de deux pôles et qu'un projet inter-pôles n'a pas été mal traité du fait de sa position à cheval sur deux pôles.*

*La 1ère réunion du comité inter-pôles IRGA est programmée le 14 janvier à 14h pour valider le statut inter-pôles des projets. Des observateurs de la CR sont bienvenus.*

*La 2nde réunion du comité inter-pôles IRGA se tiendra le 1er avril.*

*Nous appelons à la candidature de 3 conseillers de la CR volontaires pour participer aux 2 réunions en tant qu'observateurs.*

*Gilles Debizet se porte candidat comme observateur lors de ces deux comités inter-pôles IRGA.*

*Hervé Courtois propose de valider cette candidature. D'autres candidatures pourront être proposées ultérieurement.*



*Thierry Forveille : un collègue m'a demandé comment les établissements partenaires internationaux de l'UGA étaient définis.*

*Hervé Courtois : on peut inviter Karine Samuel à faire une présentation lors d'une prochaine séance.*